



PROCES-VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

(C.D.A.)

Réunion plénière du Mercredi 27 avril 2022 (19H00) au District Marne de Football

Président : Julien SAUCIER

Ont participé : Denis BERTIN - Steven CHOISEL - Luc CLERGE - Christophe DELISSUS - Stéphane DESANLIS - Bertrand GAUDRILLER – Sébastien HUET - Gilles MOREAU – Julien SAUCIER – Jacques SOMMIER - Gaël THOMAS

Sont excusés : David DEUDON– Francis GORGERIN - Olivier JOBERTY - Maxence LAURENT - Yann NOIZET – Gatien PIERROT - Giovanni RICHARD

Julien SAUCIER remercie les membres pour leur présence et souhaite une bonne reprise à tous.

1. Validation procès-verbaux

Le procès-verbal de la dernière CDA du 02 février 2022 est validé à l'unanimité des membres présents.

2. Bilan FIA

Lors de la dernière CDA organisée sur le département de la Marne, 21 candidats étaient inscrits, 19 candidats ont été reçus, 2 candidats ont abandonné dont un qui a quitté la formation avec l'accord de son club suite à un comportement inapproprié pour ce type de formation.

La CDA remercie l'ensemble des formateurs qui ont participé à cette FIA.

L'IR2F organise une réunion bilan le 12 mai 2022.

Enfin, une FIA Futsal est programmée le samedi 30 avril 2022 sur les installations du club de ST MARTIN SUR LE PRE. A ce jour, 7 candidats sont inscrits à cette formation.

3. Audition disciplinaire d'un arbitre D3

Un arbitre D3 a été auditionné car il lui est reproché d'avoir eu un comportement inapproprié envers son observateur.

Le président a fait lecture des différents rapports.

La CDA, après en avoir délibéré, décide d'infliger une sanction de 14 jours de non-désignation dont 7 jours avec sursis.

4. Suspension d'un arbitre par la Commission Départementale de Discipline

Lors d'une comparution d'un arbitre devant la commission départementale de discipline pour faux en écriture, le président de la CDA a été invité à participer aux débats.

La CDA prend acte de la décision de suspension de 5 ans infligée à l'arbitre concerné.

5. Indemnité des arbitres 2022/2023

Lors du Comité Directeur du 22 avril 2022, il a été adopté les nouveaux barèmes pour la saison 2022/2023.

Le président en fait la présentation à la commission.

Il est précisé que ces barèmes sont votés pour un an et qu'il sera ensuite à nouveau débattu sur ce point par le Comité Directeur.

Ces barèmes seront communiqués aux arbitres ultérieurement.

6. Clubs absents

En cette fin de saison, la commission observe que des clubs ne se déplacent pas sans prévenir le service compétitions ou en n'utilisant pas la bonne adresse courriel notamment lorsqu'il s'agit de celle d'astreinte.

La Commission Départementale de l'Arbitrage rappelle que du vendredi 16h au Lundi 9h, la seule adresse mail à utiliser par les clubs est astreintes@marne.fff.fr

De ce constat, la Commission décide que les clubs ne réalisant pas les démarches seront impactés par la non-désignation d'arbitre sur leur équipe pour les deux week-ends suivants.

7. Propos Facebook et clubs

Le président précise qu'il s'est entretenu avec un président de club à la suite d'une vidéo de match publiée sur Facebook et que celle-ci a donc été supprimée aussitôt.

8. Courriers reçus depuis la dernière CDA

- Décès du grand-père d'Anthony et Yann **BLAUWBLOMME**.

La CDA présente ses sincères condoléances à ces deux arbitres et à leur famille.

- Départ de Jonathan **SAJOT** pour le district des Flandres

La CDA le remercie pour les services rendus et lui souhaite bonne continuation.

- Arrivée de Brichaa **SAAD** du District de Haute Savoie en qualité de District Stagiaire.

La CDA lui souhaite la bienvenue.

- Réception des candidatures Ligue de Steve **LEBEL** et Sébastien **THOMAS**

La CDA accuse bonne réception de ces demandes et statuera courant Juin 2022 sur les candidatures Ligue.

- Une mise à jour du logiciel FOOT2000 a été effectué par Julien **SAUCIER** et Bertrand **GAUDRILLER** afin de vérifier les listes notamment avec les arbitres ayant arrêtés leur activité sans prévenir et les changements de catégories.

- Une réunion de CRA aura lieu le 11 juin 2022 dans les Vosges.

Bertrand **GAUDRILLER** représentera la CDA Marne.

- La CDA félicite chaleureusement Thomas **VINCENT** pour sa désignation en qualité de 4^{ème} arbitre sur la Finale de la Coupe Gambardella.

9. Désignations

Dans le cadre de la filière D2 Promotionnel, Bertrand **GAUDRILLER** a observé Steve **LEBEL** sur un match de D2 et Gatien **PIERROT** l'a observé sur un match de D1.

Sur proposition des observateurs, la Commission Départementale de l'Arbitrage propose au Comité Directeur, la nomination de Steve **LEBEL** en catégorie D1, conformément au règlement de la filière D2 Promotionnel.

Il est rappelé que les arbitres intégrant la filière D2 Promotionnel sont hors classement puisqu'ils sont nommés de façon spécifique dans le cadre de cette formation.

Désignations JAD :

40 JAD en activité

16 JAD officiels

24 stagiaires

Point des deux dernières FIA = les candidats d'octobre arbitrent seul, le but de la fin de saison est de leur faire passer l'examen-terrain.

Une grande partie a participé à la finale U13 à EPERNAY, le 26 mars 2022, accompagné par Gaël **THOMAS**, Luc **CLERGE** et Nicolas **HERTZ** qui ont décrits un bon moment de formation.

Les candidats de février 2022 débutent seulement au mois d'Avril 2022. Kouassi **EVRARD** ne donne pas de nouvelles.

Yann **NOIZET** remercie chaleureusement les D1, D2 et D3 qui sont mobilisés pour accompagner les JAD stagiaire.

Arbitre en arrêt d'activité :

Etienne **DEVOS** est régulièrement indisponible.

Noémie **MOREAU** aura réalisé qu'un match cette saison

Coraline **BOURGIN** n'a effectué aucun match cette saison

Quentin **LESIEUR** n'a pas encore effectué le module 7.

Yann **NOIZET** souligne un comportement très sérieux des jeunes arbitres, les félicite et les encourage à continuer en ce sens.

Néanmoins, il remarque que beaucoup de clubs ne sont pas respectueux des arbitres qui ne se déplacent pas sans prévenir les instances départementales entraînant trop souvent le déplacement d'un jeune arbitre et d'un accompagnateur pour rien.

Enzo **HERTZ** a été observé par Huguier HUBERT, le 9 avril 2022, dans le cadre d'un examen terrain. Il a obtenu la note de 15,6/20.

Par conséquent, la CDA propose au Comité Directeur la nomination de Enzo **HERTZ** en qualité de Jeune Arbitre de District à compter du 1^{er} mai 2022.

Yann **NOIZET** indique que tous les JAD auront été observés 2 fois dans la saison mais précise qu'il manque cruellement d'observateurs.

Désignations adultes :

La fin de saison approche et les observations se terminent.

Stéphane **DESANLIS** précise que certains stagiaires ne peuvent pas être désignés faute de véhicule ou de réponse de leur part.

Jeff **NOEL** devra trouver deux dates afin d'être observé dans le cadre de la filière D2 Promotionnel.

Après proposition des désignateurs et échanges, la CDA décide, qu'à la fin de la saison 2021-2022 il y aura :

- **District 1 = 2 descentes**
- **District 2 = 3 montées et 1 descente**
- **District 3 = 2 montées par groupe**
- **District assistant 1 = 1 descente**
- **District assistant 2 = 1 montée**

10. Jeunes arbitres

Gaël **THOMAS** souhaiterait que 6 arbitres suivent la formation pour devenir candidat Ligue : Théo **GOUDART**, Shanice **CHARLES**, Mathieu **MERCIER**, Léo **COUAILLER**, Mathys **DELISSUS** et Camille **COCHON**.

11. Echos d'autres instances

La CDA, suite à la réunion du comité directeur, du 22 avril 2022 et la parution du procès-verbal de la Commission de Discipline du 21 avril 2022, a fait une demande pour que le président du District Marne de Football interjette appel de la décision de la commission de discipline d'un second avertissement et d'une exclusion sur un match de D1 ainsi que la requalification des propos d'un licencié exclu.

La CDA apporte tout son soutien, indéfectible, au trio arbitral de la rencontre concerné.

12. Questions diverses

Julien **SAUCIER** rappelle que toute demande d'arbitre arrivant au service compétitions doit lui être envoyée sinon aucune suite ne sera donnée.

La CDA indique que Antoine **LAMOUR** a eu l'accord de la CRA pour effectuer sa dernière désignation sur notre territoire lors du match de R1 opposant CORMONTREUIL à NOGENT SUR SEINE, le 22 avril 2022.

Il a fait le choix d'être assisté de Renaud **POTIER** et Christophe **DELISSUS**.

La CDA lui souhaite un bon dernier match, le remercie pour son entier dévouement lors de sa carrière sur notre département et lui souhaite plein de réussite dans ses nouveaux projets professionnels.

Frédéric **DUFFOURG** a demandé à être désigné sur un match de D2 opposant CHEMINON à ARGONNE pour effectuer son dernier match.

La CDA approuve cette demande, lui souhaite un bon dernier match, le remercie pour son dévouement à l'arbitrage sur notre territoire.

Lylian **DEBART** et Lucas **MOREAU** ont suivi la formation d'initiateur en arbitrage et sont nommés en cette qualité. Remerciements et félicitations à eux.

13. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de CDA aura lieu le mercredi 08 juin 2022. Une convocation sera envoyée accompagnée de l'ordre du jour.

Lors de cette réunion, les classements seront effectués. Par conséquent, les observateurs adultes sont invités à y participer.

De plus, au regard de la confidentialité due à la discussion des classements, la CDA sera à huis-clos partiel conformément à la proposition du président de CDA.

Une fois l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22H07.

Le président : Julien **SAUCIER**



Le secrétaire de la CDA : Gatien **PIERROT**



Gatien PIERROT

PROCEDURE D'APPEL

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel (configuration sportive) du District Marne (article 190 des RG de la FFF) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>).